

58ème session ordinaire de l'Assemblée
générale des Nations Unies

Deuxième Commission

**Intervention de M. Issouf O. MAIGA,
Deuxième Conseiller à la Mission permanente du Mali
auprès des Nations Unies**

***Point 91(f) « Résultats de la Conférence ministérielle internationale des
pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et
des organismes internationaux de financement et de développement sur la
coopération en matière de transport en transit »***

New York, le 23 octobre 2003

Monsieur le Président,

Intervenant sur le point sous examen, ma délégation voudrait exprimer sa satisfaction au Secrétaire général pour son rapport sur les résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit contenu dans le document A/58/388. A cet égard, il me plaît de remercier l'Ambassadeur Anwarul K Chowdhury, Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement pour sa présentation et lui réitérer le plein appui de ma délégation.

Ma délégation s'associe aux interventions faites respectivement par les Représentants du Royaume du Maroc au nom du G-77 et la Chine et du Laos au nom des pays en développement sans littoral.

Je voudrais limiter ma déclaration aux observations ci-après :

Monsieur le Président,

En août de cette année, s'est tenue à Almaty la première réunion de haut niveau des Nations Unies sur les besoins particuliers des pays en développement sans littoral afin d'assurer leur intégration harmonieuse à l'économie mondiale.

Par delà son caractère historique, la Conférence d'Almaty a permis l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action d'Almaty, expression de la ferme volonté de la communauté internationale de répondre aux besoins et aux problèmes particuliers auxquels sont confrontés les pays en développement sans littoral. Le principal objectif du Programme d'action est d'instaurer des partenariats afin de répondre aux problèmes des pays en développement sans littoral découlant de l'absence d'accès à la mer, de l'isolation et de l'éloignement des principaux marchés mondiaux ; facteurs qui ont contribué à leur marginalisation, à leur pauvreté, à une augmentation substantielle des coûts de transport et de transit et à leur faible niveau de participation au commerce et aux échanges internationaux.

En effet, en mettant un accent particulier sur les mesures spécifiques concrètes susceptibles de doter les pays en développement sans littoral et de transit, le Programme d'action tient compte des intérêts des deux groupes. Aussi, l'application par les pays en développement sans littoral et leurs voisins de transit de ces mesures reposerait sur des objectifs facilement mesurables.

Monsieur le Président,

Le Mali se félicite des résultats de la Conférence ministérielle internationale d'Almaty et réitère son engagement à la pleine mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.

Le défi que nous devons désormais relever est celui de traduire en acte concret les engagements pris à Almaty. Pour ce faire, toutes les parties se doivent de respecter au mieux leurs engagements respectifs et, à tous les niveaux particulièrement les pays de transit que j'invite ici à faire montre de concession et de souplesse afin de favoriser la pleine participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial.

Le Bureau du Haut Représentant devra continuer à jouer son rôle de point focal mondial du Programme d'action en entreprenant un vaste mouvement de sensibilisation en vue de mieux faire connaître le Programme d'action. C'est pourquoi les activités de ce bureau méritent d'être renforcées par la communauté des donateurs en apportant des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale créée pour soutenir les activités d'OHRLLS.

Monsieur le Président,

L'un des principaux objectifs du Programme d'action est d'assurer une meilleure participation des pays en développement sans littoral au commerce mondial. Le commerce constitue le moteur de la croissance, du développement et de l'intégration au système commercial mondial. Dans ce contexte, ma délégation regrette vivement l'échec des négociations commerciales de la Cinquième Conférence ministérielle à Cancun, notamment sur les produits agricoles. Nous fondons l'espoir d'une reprise prochaine des négociations afin de rendre le marché mondial plus ouvert et plus équitable au bénéfice à la fois des pays riches et des pays pauvres.

Monsieur le Président,

L'élan suscité par la Conférence ministérielle internationale d'Almaty devra être maintenu afin que la solidarité dont a fait montre la communauté internationale à l'endroit des pays en développement sans littoral contribue à la réduction de la pauvreté que nous nous sommes engagés à éliminer dans la Déclaration du Millénaire. A cet égard, l'application intégrale et efficace des mesures spécifiques relevant des cinq domaines prioritaires du Programme d'action devrait contribuer de manière significative à la mise en place de systèmes efficaces de transport de transit dont nos pays ont tant besoin pour prendre une part effective au système commercial international.

Je vous remercie./.